



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Délégation interministérielle  
à la prévention et  
à la lutte contre la pauvreté

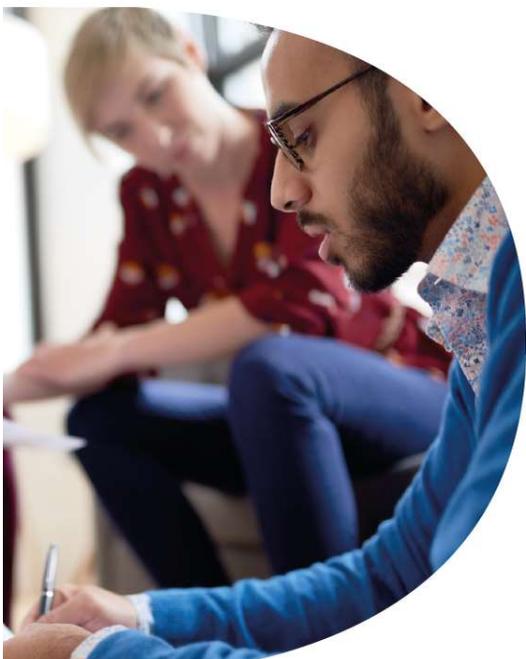
**CONFÉRENCE  
RÉGIONALE  
DES ACTEURS**

Loire-Atlantique, le 14 octobre 2021

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ACTEURS

**STRATÉGIE NATIONALE  
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETÉ**

**#FranceSolidaire**  
@Delegpauvrete

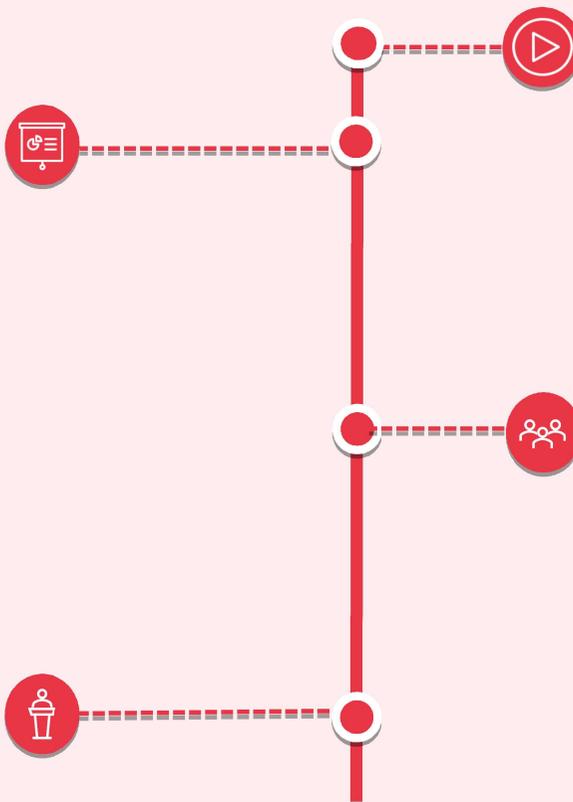


10h00 – Tables rondes et échanges avec la salle

**Table ronde n°1** : Raccourcir les délais des premiers rendez-vous d'orientation par des démarches d'aller vers, par le Conseil Départemental et la Caf

**Table ronde n°2** : Expérimenter des dispositifs innovants d'aller vers dans les espaces publics, et les lieux non institutionnalisés par Nantes Métropole

11h45 – Clôture par la **Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté** en Pays de la Loire, Anne Postic, accompagnée de la DEETS



9h30- Ouverture de la conférence. **Trois temps forts** :

- Ouverture par le **préfet de Loire-Atlantique** Didier Martin
- Intervention du **vice-président du Conseil Départemental** Action sociale de proximité, insertion et lutte contre l'exclusion Jérôme Alemany
- Intervention de la **conseillère métropolitaine** déléguée aux solidarités, à la santé, au handicap et à l'accessibilité universelle Martine Oger

11h - **Ateliers** d'échange autour des bonnes pratiques

**Temps d'échange** en groupe

**Restitution** collective

# ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE

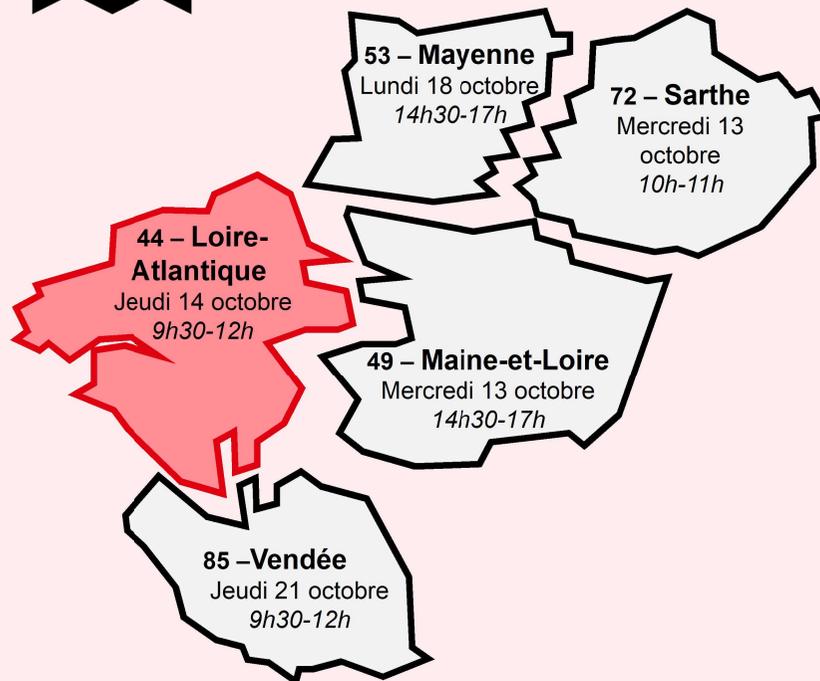


**5 déclinaisons départementales**



**Conférence régionale  
d'introduction en ligne**

*Mardi 12 octobre  
14h30-16h*



**Conférence régionale de  
clôture en format hybride**

*Jeudi 21 octobre  
14h-16h30*

## L'aller vers au cœur de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté



**Lutter contre  
l'isolement**

*...mais également le repli sur soi, le renoncement aux droits des personnes les plus en difficultés en situation de non-demande*



**Intervenir  
en amont**

*...avant que les difficultés ne soient installées, dans un objectif de prévention plutôt que de réparation*

## Une démarche intégrée dans les pratiques des professionnels



**Des  
professionnels  
engagés dans  
une démarche  
proactive**

*...pour entrer en relation avec les publics*



**En accord avec  
les  
fondamentaux  
de l'intervention  
sociale**

*...cette démarche est réactivée depuis quelques années : les formes d'actions sont très diverses et les initiatives se développent*

# Introduction

**Didier Martin, préfet de Loire-  
Atlantique**

# Introduction

**Jérôme Alemany, vice-président du  
Conseil Départemental Action sociale de  
proximité, insertion et lutte contre  
l'exclusion**

# Introduction

**Martine Oger, conseillère métropolitaine déléguée aux solidarités, à la santé, au handicap et à l'accessibilité universelle**

# Table ronde 1

**Raccourcir les délais des premiers rendez-vous d'orientation par des démarches d'aller vers, par le Conseil Départemental et la Caf**

# Les intervenants de la table ronde

**François  
Parpaillon**

Chef du service  
Insertion emploi  
Conseil départemental  
de Loire-Atlantique

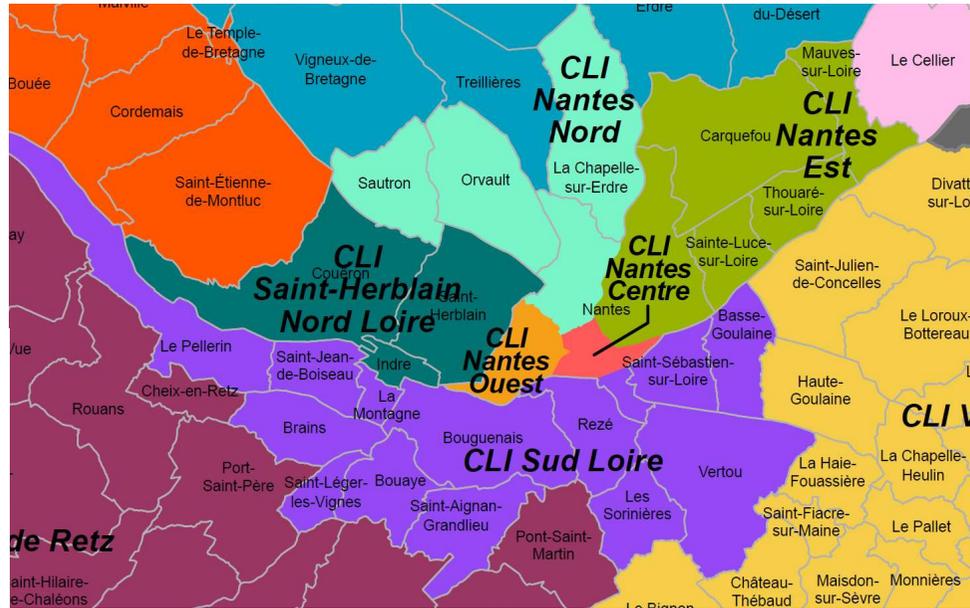
**Charlotte  
Hermant**

Directrice adjointe,  
Caf de Loire-  
Atlantique

**Emmanuel  
Gouabau**

Technicien conseil  
itinérant, Caf de Loire-  
Atlantique

## Présentation de l'expérimentation sur l'orientation des nouveaux allocataires du RSA sur Nantes Nord



# Table ronde 2

**Expérimenter des dispositifs innovants d'aller vers dans les espaces publics, et les lieux non institutionnalisés par Nantes Métropole**

# Les intervenants de la table ronde

## **Martine Oger**

Conseillère  
métropolitaine déléguée  
aux solidarités, à la  
santé, au handicap et à  
l'accessibilité universelle

## **Isabelle Parent**

Responsable de l'EDS

## **Patricia Talbot**

Responsable de territoire  
PDT/PS Centre Sud

## **Armelle Loison**

Conseillère solidaire  
CCAS Nantes

# Lutter contre le non recours et la fracture numérique

**7 expérimentations menées sur la Pointe Est  
de l'île de Nantes de juin à septembre 2021**



## 7 expérimentations

### **TAPER L'INCRUSTE**

**= 6 « aller vers »**

#### **Objectifs :**

- Lutte contre le non recours et la fracture numérique

#### **Partenaires :**

- Agents du CCAS et Ville de Nantes
- EDS Ile de Nantes
- Association Accoord (CSC)

#### **Modalités :**

- Actions d'informations dans **différents espaces publics**, ouverts ou fermés
- **Tests de différents outils** destinés à attirer l'attention des habitants

#### **Public cible**

- Familles mono-parentales

**FINS DE MOIS DIFFICILES, DÉPENSES IMPRÉVUES.**

**SERVICES, AIDES FACULTATIVES, LIEUX RESSOURCES POUR LES HABITANTS**

Vous rencontrez des difficultés dans votre vie quotidienne et vous avez des questions (budget, mutuelles, énergie, consommation) ? Vous souhaitez vous informer sur vos droits et les démarches à mener ?

La Ville de Nantes vous accueille et vous propose un lieu gratuit pour vous permettre d'accéder à vos droits. Selon vos attentes, vous pouvez bénéficier d'aides adaptées, et un accompagnement personnalisé selon d'une orientation.

- 1 CCAS de Nantes - Nantes Ancêtre
- 2 Solibo - 3 rue St-Léonard - 44200 Nantes
- 3 Espace AgriBio Nantes - 4 rue Pierre de la Roche - 44200 Nantes
- 4 Médiation Sociale et de Confiance - 21 rue de la République - 44200 Nantes
- 5 Association Têtu Nantes - 21 rue de la République - 44200 Nantes
- 6 Espace D'Initiation Muséologique - 1 rue de la République - 44200 Nantes

**LES DOCUMENTS UTILES À AVOIR SOUS LA MAIN :**

- Un justificatif de domicile
- Un justificatif de quartier (arrêté CCAS ou MSA)
- Le RIB de la famille
- Une pièce d'identité
- Eventuellement une orientation de paiement

**LES CONDITIONS AUX AIDES :**

- Vous habitez depuis au moins 6 mois à Nantes
- Vous avez obtenu vos droits légaux (EDS, aides aux logements et allocations familiales de la CAF, etc.)
- Vous êtes inscrit(e) au SLD, ou inscrit(e) au service de médiation de la CCAS

**AUJOURD'HUI VOUS AVEZ RENCONTRÉ :**

**VOTRE PROCHAIN RENDEZ-VOUS :**

DATE : \_\_\_\_\_

HORAIRE : \_\_\_\_\_

LIEU : \_\_\_\_\_

**LES INFORMATIONS UTILES POUR VOUS :**



**EMPLOI**

• **MAISON DE L'EMPLOI / MISSION LOCALE**  
Accueil, orientation et accompagnement des chercheurs d'emploi, des créateurs d'entreprise et des salariés.  
5 Rue de l'Île Mabou  
02 40 69 38 38

**FAMILLES**

• **RELI ACCUEIL PETITE ENFANCE**  
Couchet unique pour informer, conseiller et accompagner les parents et futurs parents dans la recherche du mode de garde le plus adapté à leurs besoins.  
2 rue de la Clisson  
44200 Nantes  
02 40 41 95 00

• **PMI PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE**  
Les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) sont des services de santé publique où on peut se rendre pendant la grossesse et jusqu'à 6 ans de notre enfant pour recevoir conseils et soins médicaux. Accueil sur rendez-vous.  
A l'Espace Départemental des Solidarités  
2 bis Rue René Viviani  
02 40 48 00 43

**NUMÉRIQUE**

• **ESPACE NUMÉRIQUE DU CCAS**  
Ordinateur en libre accès ouvert de lundi au vendredi.  
Médiateur numérique  
2 bis Place Saint-Sébastien

• **ESPACE MULTIMÉDIA DE LA MAISON DE QUARTIER DE L'ÎLE**  
Accès libre, conseil, accompagnement individuel  
02 44 76 92 24

**LOISIRS / SPORTS CULTURE**

• **MAISON DE QUARTIER DE L'ÎLE**  
2 rue Conan Méliadec  
02 40 48 01 01

• **CENTRE SOCIO-CULTUREL DE BEAULIEU**  
4 rue Marc Vaubergère  
02 91 72 39 92

• **CAFÉ SOLIDAIRE DES SPONTS**  
Rue des Blanchardiers

**-CARTE BLANCHE**  
Pour bénéficier de tarifs préférentiels auprès des musées, médiathèques, piscines, patinoires, spectacles...  
Aide financière pour s'inscrire à une activité sportive ou culturelle à l'année (150€ maximum)

## Expérimentation n°7

### AGENTS TELEPORTES

#### Objectifs :

- Lutte contre le non recours et la fracture numérique
- Lever les freins de la distance géographique et des contraintes institutionnelles (pas de rv, locaux moins austères)

#### Partenaires

- Agents du CCAS et Ville de Nantes
- EDS Ile de Nantes
- Association Accoord (CSC)

#### Modalités :

- 5 métiers répartis en 3 espaces thématiques : EDS, CCAS, numérique
- Un accueil multi partenaires

#### Public cible

- Familles mono-parentales
- Habitants du quartier

## Pour les bénéficiaires



Les habitants sont venus grâce à la **répétition du message** par des :

- partenaires bien informés
- plusieurs actions d'aller vers
- un flyer (et un visuel) que les habitants ont retrouvé dans différents lieux (hall d'immeubles + distribution de la main à la main + messagerie)

Pour les familles, les messages qui transitent par l'école sont puissants ; la  
également.

## Agents téléportés



La **satisfaction** d'apporter un ensemble de services à l'habitant

- Des habitants **plus détendus** pour expliquer leur besoins.
- Des réponses apportées **plus complètes** (pas la tension du flux)
- Le binôme EDS/CCAS permet d'apporter un même niveau de réponse et **d'orienter de façon adaptée**.
- Les actions partenariales renforcent l'interconnaissance des métiers des professionnels participants et fluidifie les échanges. **Des en découlent.**

- S'accorder sur les **objectifs et les publics cibles** pour choisir ses dates, ses lieux
- Réserver les allers vers d'importance à des actions d'importances (rapport énergie/impact)
- Prévoir un **nombre conséquent d'agents** si le lieu choisi est très fréquenté (sortie d'école)
- Prévoir une activité pour **occuper les enfants** si les habitants cibles sont leurs parents.
  
- La **carte des droits** (co-construite avec les habitants) s'est révélée un bon support pour engager la conversation avec les habitants sur leurs sujets de préoccupations (sphère privée). Elle est aussi **utile pour les agents**.
- Un **objet qui attire l'attention** est bien utile (ballon, panneaux détournés)
  
- Galerie marchande : 49 habitants différents dont 24 nantais
- Agents téléportés : 19 habitants dont 15 de proximité (1 homme)
- Surtout des **personnes qui ont réactivé des droits ou découvert d'autres droits** (mutuelle, carte blanche)
- Espace numérique : a permis de démêler des situations bloquées

# Ateliers

**A-E, F-J, K-O, P-T, U-Z**

*Regroupez-vous en fonction de la première lettre de votre nom de famille*

## Objectifs des ateliers

- ① Echanger dans un espace de collaboration et de convivialité
- ② Partager des bonnes pratiques sur la thématique de « l'aller vers »
- ③ Identifier des conditions d'essaimage de ces bonnes pratiques
- ④ Lancer de nouvelles actions d'« aller vers » sur de nouvelles thématiques ou dans de nouveaux territoires

# Déroulement des ateliers

**Temps 1 – 15 minutes** : Quels sont les **points forts** de ces actions ?  
Connaissez-vous **d'autres exemples** d'aller vers que ceux des tables rondes ?

**Temps 2 – 15 minutes** : Comment réussir à **dupliquer** ces bonnes pratiques en Loire-Atlantique ? / Quelles **conditions d'essaimage** ?  
Est-ce que vous identifiez des **axes d'amélioration** à ces initiatives ?

Quelles sont les **5 idées clés** que vous souhaiteriez partager aux autres participants ?  
Quelles sont vos préconisations d'amélioration de la stratégie pauvreté ?



5 mins



35 mins



5 mins

# Restitution des ateliers

# Synthèse des ateliers – 5 idées clés



Il est important que les publics soient **impliqués** et **participent** aux démarches d'aller vers.

**La coopération, le partenariat et le bon fonctionnement du réseau** sont cruciaux pour le bon fonctionnement des démarches d'aller vers

Aller vers implique de **nouvelles modalités de travail** qui doivent se refléter dans les **formations**

Faire connaître les démarches d'aller vers aux publics, passe par une **communication bien pensée**

Il faut **sortir de l'expérimentation** pour **pérenniser les dispositifs** qui ont fait leurs preuves

**93 participants réunis**



**La coopération, le partenariat et le bon fonctionnement du réseau** sont cruciaux pour le bon fonctionnement des démarches d'aller vers

- **L'interconnaissance et la collaboration** sont nécessaires entre partenaires.
- Il faut savoir bien **identifier les différents interlocuteurs** pour construire des relations de confiance basées sur l'humain.
- Aujourd'hui, le contexte est différent d'il y a 20 ans, exemple des familles monoparentales. Il est particulièrement important de travailler ensemble car chacun n'a pas les réponses à tout. Il faut donc **associer des partenaires** que l'on n'a pas l'habitude d'associer, **connecter les acteurs**.
- Il est également nécessaire de s'assurer du bon **maillage territorial et du bon fonctionnement en réseau** pour réussir le multi-partenariat entre bénéficiaires, travailleurs sociaux et entreprises
- Il faut enfin réussir à **maintenir le lien** entre les acteurs, pérenniser les réseaux de partenaires pour partager les expériences innovantes et pouvoir ainsi les déployer sur d'autres territoires.
- Mutualisation souhaitée pour éviter que les acteurs ne mettent en place les mêmes outils chacun de leur côté et pour **améliorer la lisibilité de l'offre de services et des dispositifs**.

## Zoom sur l'idée clé n°2



Faire connaître les démarches d'aller vers aux publics, passe par une **communication bien pensée**

- Il faut s'assurer que les publics cibles aient bien accès à l'information, et ce au moyen de **différents canaux et supports** (médias / hors médias / web / papier). Une des conditions primordiales de la réussite des actions d'aller vers est la diffusion de l'information.
  - Piste d'action : assurer une communication **multicanale** et adapter les supports de communications (cartographies, supports papiers ou dématérialisés, etc.), en maintenant une vigilance sur le vocabulaire utilisé pour assurer une facilité de compréhension par tous les publics.
- Diffuser l'information chez les **acteurs de proximité** (petits commerces par exemple).
- Il faut également que les informations soient partagées entre les acteurs.
  - Piste d'action : disposer d'un livret des acteurs de prévention et de lutte contre la pauvreté

## Zoom sur l'idée clé n°3



Il est important que les publics soient **impliqués** et **participent** aux démarches d'aller vers.

- Il est essentiel de **faire avec les publics** : les bénéficiaires ont leur propre expertise, il est indispensable de recueillir leur parole pour ne pas définir le parcours des bénéficiaires à leur place et se baser sur des témoignages concrets.
- Cela permet aussi la prise en compte de l'expérience, du vécu de la personne aidée. Aller vers, c'est aussi **être avec**.
- En impliquant les publics, on peut mieux identifier leurs besoins, mieux les orienter et les aider. Cela aide aussi à créer du lien et de la confiance. Il faut également faciliter la relation à l'institution et **rendre le contact moins formel**.
  - Piste d'action : tester davantage d'actions d'aller vers sur des **lieux de vie des personnes**, afin de toucher plus facilement les publics et d'initier des contacts plus informels.



Aller vers implique de **nouvelles modalités de travail** qui doivent se refléter dans les **formations**

- Il faut former à « l'aller vers » et **expérimenter des nouvelles modalités de travail, des nouveaux savoir-faire et savoir être**. Ces formations doivent prendre en compte les contraintes des bénéficiaires.
  - Piste d'action : expérimenter de nouvelles modalités de travail par la prise en compte des contraintes des usagers / bénéficiaires et des heures d'ouverture des services publics
- Les **nouvelles conditions de travail propres à l'aller vers** doivent être reflétées dans les conventions collectives des travailleurs sociaux. Les participants ont souligné la créativité des travailleurs sociaux pour se mobiliser et favoriser l'aller vers au moment de la crise sanitaire où il a fallu faire preuve d'ingéniosité pour aller vers les publics.
- Les professionnels doivent assurer une fonction de relais entre eux pour fluidifier le parcours de la personne aidée et lui éviter la redite de son histoire difficile. L'aller vers est une **posture au sein des institutions**, qui implique de faire des propositions, d'être disponible et de ne pas attendre la demande.

## Zoom sur l'idée clé n°5



Il faut **sortir de l'expérimentation** pour **pérenniser les dispositifs** qui ont fait leurs preuves

- L'aller vers doit s'accompagner de **solutions concrètes proposées**, en particulier dans le domaine du logement ou de la santé. Il y a un problème d'insuffisance des moyens pour la santé mentale par exemple, ce qui explique une augmentation de la violence. Quand l'aller vers n'est qu'une externalisation des actions menées et que rien n'est proposé derrière, il faut peut-être ne pas « y aller ». Attention aussi à **ne pas dupliquer à l'identique** des projets identifiés sur un territoire particulier.
- De même, **il ne faut pas réinventer des pratiques existantes**, comme les visites à domicile des assistantes sociales ou des médecins généralistes. Ce ne sont pas des expérimentations, mais une confirmation de ce qui fonctionnait.
- Il faut **pérenniser des dispositifs** qui font leur preuve après leur expérimentation au moyen de financements (matériels et humains) régulés par l'État. Il ne faut pas financer seulement de l'investissement mais aussi du fonctionnement.
  - Piste d'action : disposer d'un annuaire consolidant l'ensemble des expérimentations / initiatives, leurs impacts, leurs méthodologies, etc. Il ne s'agit pas de dupliquer à l'identique les projets entre territoires, mais de faire connaître et partager des retours d'expérience.

# Clôture

**Blandine Grimaldi, directrice DDETS  
Loire-Atlantique, et Anne Postic,  
Commissaire à la prévention et à la lutte  
contre la pauvreté**

# ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE

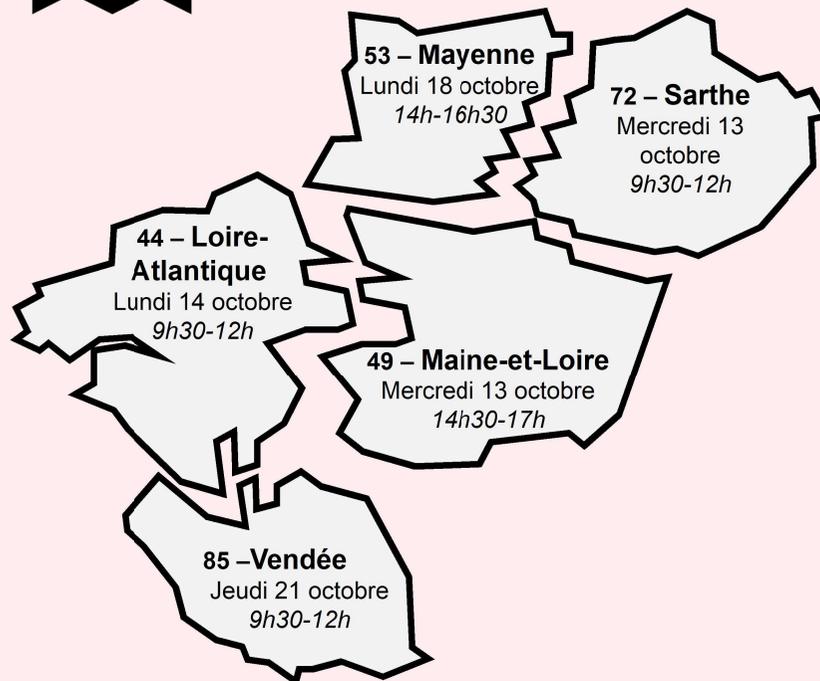


**5 déclinaisons départementales**



**Conférence régionale  
d'introduction en ligne**

*Mardi 12 octobre  
14h30-16h*



**Conférence régionale de  
clôture en format hybride**

*Jeudi 21 octobre  
14h-16h30*

# Merci pour votre participation



***Rendez-vous le jeudi 21 octobre à  
14h pour la clôture !***